



Automobil Club der Schweiz
Automobile Club de Suisse
Automobile Club Svizzero

Prises de position de l'Automobile Club de Suisse ACS relatives aux projets de transport traités par les Chambres fédérales dans leur session de printemps 2019

Conseil national

17.40.40 n: Motion Zones vertes pour les véhicules électriques

L'ACS rejette cette motion aux motifs suivants:

- L'ACS a une attitude positive à l'égard des nouvelles technologies de propulsion, mais s'oppose à ce que l'on favorise une seule catégorie de véhicules.
- De notre point de vue, il n'y a aucune raison de réserver des places de stationnement public exclusivement aux véhicules électriques. Ce n'est pas non plus le cas pour les véhicules avec d'autres types de propulsion.

18.065 n: Traffic d'agglomération. Crédits d'engagement à partir de 2019

et

18.066 n: Routes nationales sur la période 2020-2023, étape d'aménagement 2019 des routes nationales et crédit d'engagement. Plafond de dépenses

L'ACS soutient ces crédits d'engagement pour les motifs suivants :

- Avec ces plans d'extension du réseau routier national, le Conseil fédéral entend éliminer les goulets d'étranglement existants et les éviter à l'avenir. L'expansion se concentre sur les agglomérations urbaines. Ce faisant, des projets urgents et très avancés seront mis en œuvre dans toutes les régions du pays.
- Nous estimons que cette suppression des goulets d'étranglement est urgente et qu'elle doit être mise en œuvre comme prévu par le Conseil fédéral. Des retards doivent être évités à tout prix. C'est pour cette raison que les crédits d'engagement devraient être approuvés par le Parlement.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à Fabien Produit, Secrétaire général de l'ACS, fabien.produit@acs.ch, tél. 031 328 31 17.